

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 janvier 2019 valant procès-verbal

Présents : Michel BRUNET, Yves BERNARD, Christian PERRIN, Françoise PIRAT, Séverine AUBRY-CAPOULADE, Eric DARBON, Marie-Claire DOUAY, Christine FAVIER, Jean Yves BOUILLOUX, Christelle BERTOLOTTI, Noël MALLINJOU, Gérard SELLIER,

Excusés : Sébastien MANSION BERJON (pouvoir donné à Yves BERNARD), Gilles PEISSON (pouvoir donné à Christian PERRIN)

Absent : Corinne LE DAULT GERAT

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Séverine AUBRY CAPOULADE est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du Procès-verbal faisant office de Compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2018 (ci-joint).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le compte rendu de la séance du 21 décembre 2018.

Projets de délibérations :

3. Modification des statuts de la communauté d'agglomération

Monsieur le Maire informe que le conseil communautaire lors de sa séance du 10 décembre 2018, a revu les compétences facultatives de la CA3B notamment, son art 10-2 afin de :

- Supprimer la compétence concernant l'organisation des achats groupés pour l'acquisition de fournitures scolaires des enfants scolarisés dans les collèges, dans les communes appartenant à l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse ; cette prestation sera cependant maintenue comme action ;
- Préciser qu'en ce qui concerne la compétence relative à l'organisation, la coordination et la gestion des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur le territoire des communes de Béréziat, Cras-sur-Reyssouze, Etrez, Malafretaz, Marsonnas, Montrevel-en-Bresse, appartenant à l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, celle-ci est maintenue et fera l'objet d'une réévaluation à la fin de l'année scolaire dans le cadre de l'évaluation du dispositif ;
- Restituer aux communes de l'ancienne Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont l'adhésion au SIVOS du Collège de Coligny, s'agissant des communes de l'ancienne Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont dont les enfants sont scolarisés dans ce collège. Les communes concernées obtiendront en contrepartie une attribution de compensation calculée annuellement

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse.

4. Adhésion à la charte d'engagement 0 pesticide dans nos villes et villages

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est engagée dans une démarche 0 pesticides. Le SBVR propose à la commune d'adhérer à la « charte d'engagement 0 pesticide dans nos villes et villages ». Il conviendrait de signer l'acte d'engagement de la charte 0 pesticide dans nos villes et villages car la commune remplit déjà tous les critères. L'adhésion de la commune à la charte régionale d'entretien des espaces publics permettra à la commune de bénéficier d'un accompagnement technique et communicationnel.

Monsieur Eric DARBON indique qu'il trouve dommage qu'il n'y ai pas une démarche globale avec les agriculteurs. En effet, la commune va désherber manuellement ou mécaniquement mais à côté les champs sont pulvérisés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'adhésion de la commune à la « charte d'engagement 0 pesticide dans nos villes et villages »

5. Approbation de la modification n°2 du PLU

Monsieur le Maire rappelle son arrêté du 2 août 2018, qui prescrivait la modification n°2 du PLU afin de favoriser le développement des activités existantes dans le secteur Na de la zone N et de redessiner le secteur Na du lieu-dit « la Servette » qui ne correspond pas à la réalité de l'implantation du bâtiment. Suite à l'avis de la DDT, le projet a été modifié afin de tenir compte des observations émises sur la création d'une zone Nax spécifique à ce secteur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative n°2 et autorise Monsieur le Maire à procéder au virement de crédits.

6. Convention de garantie AIN HABITAT

Monsieur le Maire présente la demande de AIN HABITAT concernant une garantie d'emprunt pour la construction des 7 pavillons locatifs sociaux au champ de la Jeanne. Monsieur le Maire indique qu'il est normal que la commune se porte garante pour l'emprunt qui est contracté par Ain Habitat étant donné que la commune a intérêt à ce que le projet se réalise.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde la garantie d'emprunt de la commune à AIN HABITAT.

7. Décision modificative n°2 du champ de la Jeanne

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°2 du champ de la Jeanne suite au règlement des intérêts liés au prêt qui a été transformé en début d'année.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à réaliser les virements de crédits.

8. Décision modificative n°1 du budget lotissement des Platières 1

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à ajouter ce point à l'ordre du jour. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte.

Monsieur le Maire indique la nécessité de réaliser un virement de crédit de 1 € dans l'opération d'ordre qui concerne la constatation des stocks initiaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à réaliser les virements de crédits.

9. Décision modificative n° 7 du budget principal

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à ajouter ce point à l'ordre du jour. Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté.

Monsieur le Maire a présenté la décision modificative n°7 du budget principal qui concerne la constatation des dégrèvements accordés par la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à réaliser les virements de crédits.

QUESTIONS DIVERSES

- Syndicat des eaux :

Suite à la nomination des deux délégués titulaires et suppléants au syndicat des eaux, le conseil municipal fait part de sa surprise concernant le choix du délégué titulaire car la commune n'a pas été informé de la nécessité de retenir 1 seul délégué titulaire, et se demande qui a pu faire le choix en lieu et place de la commune.

D'autre part, Marie Claire DOUAY présente la liste des délégués, Vice-Président et membres du bureau.

Commune	Titre	Prénom	Nom
Bâgé-Dommartin X	Monsieur	Jean-Jacques	BESSON
	Monsieur	Michel	NOVE JOSSERAND
Bâgé-le-Châtel	Monsieur	Jean-Louis	MALATERRE
	Monsieur	Carlos	DA COSTA
Crottet	Monsieur le Maire	Daniel	PERRUCHE
	Monsieur	Daniel	VERDIN
Feillens X	Monsieur	Jean-Yves	GONOD
	Madame	Michelle	DUBY
Perrex X	Monsieur le Maire	Bernard	DAUJAT
	Monsieur	Jean-Michel	MONTANGERAND
Pont-de-Veyle	Monsieur	Frédéric	CORBI
	Monsieur	Luc	MICHEL
Replonges	Monsieur	Jean-Pierre	RETY
	Monsieur le Maire	Bertrand	VERNOUX
St-André-de-Bâgé X	Monsieur	Philippe	PLENARD
	Monsieur	Didier	BAUCHEREL
St-Cyr/Menthon X	Monsieur le Maire	Alain	CHALTON
	Monsieur	Dominique	MOREL
St-Genis/Menthon X	Monsieur	Gérard	ROSSET
	Monsieur	Michel	BROCHAND
St-Jean/Veyle	Monsieur	Loÿs	PONCIN
	Madame	Brigitte	CHANEL
ARBIGNY	Monsieur le Maire	Daniel	GRAS
	Monsieur	Christian	JACQUEROUX
ASNIERES/SAÔNE	Monsieur	Michel	FONTIS
	Madame	Corinne	SEGAIN
BEREZIAT	Monsieur	Paul	BEREZYIAT
	Monsieur	Christophe	BOUILLET
BOISSEY X	Monsieur	Jacques	CHAINTREUIL
	Monsieur	Christian	BRAYARD
BOZ X	Madame	Anne-Marie	VANZO
	Madame	Monique	COTE
CHAVANNES/REYSSOUZE	Monsieur le Maire	Paul	MOREL
	Monsieur	Jean Paul	GAVAND
CHEVROUX	Monsieur	Paul	BERTHET
	Monsieur	Bruno	CONSTANT
COURTES	Monsieur	Paul	CHAGNARD
	Monsieur	Marcel	LALE DAMOZ
CURCIAT DONGALON	Monsieur	Thomas	DEMAISON
	Monsieur	Jean Christophe	RIVET
GORREVOD	Monsieur	Jean	PACORET
	Monsieur	Michel	CHAGNARD
MANTENAY MONTLIN	Monsieur	Jacques	FELIX
	Monsieur	Thierry	FAILLET
MANZIAT X	Monsieur	Jean	LAURENT
	Monsieur	Jacques	PENIN
OZAN X	Monsieur le Maire	René	FEYEUX
	Madame	Gisèle	PACQUELET
PONT DE VAUX	Monsieur	Bernard	COMTET
	Monsieur	Michel	TEMPORAL
REYSSOUZE	Monsieur	Christian	LUSSIANA
	Monsieur	Pierre	COUDURIER-CURVEUR
ST BENIGNE	Monsieur	Gilles	FONTAINE
	Monsieur	Patrice	FORAY
ST ETIENNE/REYSSOUZE	Madame	Martine	THEVENARD
	Monsieur	Laurent	BOULY
ST JEAN/REYSSOUZE	Monsieur	Roland	CHUNIAUD
	Monsieur	Christian	JOLY
ST NIZIER LE BOUCHOUX	Monsieur	Gérard	MOREL
	Monsieur	Michel	PIRAT
ST TRIVIER DE COURTES X	Madame	Marie Claire	DOUJAY
	Monsieur	Gérard	SELIFFR

SERMOYER	Monsieur	Denis	HAMELIN	2
	Monsieur	Jean Jacques	THIBERT	5
SERVIGNAT	Monsieur	Gilles	MORTEL	2
	Monsieur	Renaud	PERRIER	2
VERNOUX	Madame	Catherine	CLERMIDY	1
	Monsieur	Laurent	MARTIN	1
VESCOURS	Madame	Chantal	THENOZ	6
	Madame	Sandrine	BIDAUT	1
VESINES	Monsieur	Pierre-Rémi	CATHERIN	7
	Monsieur	Philippe	FOUCHER	3

Le président est M. Jean Pierre RETY (replonges)

Les Vice-Présidents sont :

M. GONOD Jean Yves (Feillens)

M. CHALTON Alain (Saint Cyr sur Menthon)

M. ROSSET Gérard (Saint Genis sur Menthon)

M. CHAINTREUIL Jacques (Boissey)

M. VANZO Anne-Marie (Boz)

M. LAURENT Jean (Manziat)

Les membres du bureau sont :

M. BESSON Jean-Jacques (Bagé Dommartin)

M. DAUJAT Bernard (Perrex)

M. PLENARD Philippe (Saint André de bâgé)

M. FEYEUX René (Ozan)

Mme DOUAY Marie-Claire (Saint Trivier de Courtes)

Les conseillers municipaux regrettent que la commune ne soit plus représentée par un Vice-Président comme avant. Ils s'étonnent aussi que la Préfecture n'ai pas su répondre aux questions qui se posaient concernant la rédaction des statuts du nouveau syndicat.

- Demande de « O bistrot gourmand »

Monsieur le Maire fait lecture du mail de M. Claude MICHEL concernant une demande de révision du loyer. S'agissant de deniers publics, les conseillers municipaux estiment qu'ils doivent être d'autant plus attentifs à ce type de demande et souhaitent prendre connaissance de ces derniers bilans et de son prévisionnel 2019 afin d'étudier sa demande avec des éléments concrets.

Le conseil municipal, charge Monsieur le Maire de faire la demande de ces documents.

Séance levée à 21h40